



## Association Le Vairon de la Merlatière

Pour la gestion de la pêche à la zone de loisirs des « Broses »

### OUVERTURE DE LA PECHE (SAISON 2021) : REGLEMENT

Du Samedi 27 Mars 2021 au Dimanche 26 Septembre 2021

Heure d'ouverture : **Samedi 27 Mars 2021 à 07h30 min (ATTENTION AU RESPECT DU COUVRE-FEU EN VIGUEUR : 6Heures du matin à 18 Heures le soir – respect de la distanciation et port du masque obligatoire)**

**Exceptionnellement pour le mois d'Avril: ouverture de l'étang uniquement les week-ends et le lundi de pâques (5 Avril).**

A partir du Samedi 1<sup>er</sup> Mai la pêche est autorisée tous les jours. Les cartes de pêche seront délivrées sur le site par les membres de l'association.



**Les feux sauvages (à même le sol) sur l'ensemble de la zone de loisirs des « brosses » sont interdits. Vous devez vous munir de barbecue et faire en sorte que le lieu reste propre pour les autres utilisateurs du site.**



**Si vous êtes propriétaire de chien et que vous souhaitez les avoir avec vous sur le site de la zone de loisirs des « Broses », veuillez à les tenir en laisse.**



**Si vous utilisez un bateau amorceur, veuillez à respecter les zones de pêche en fonction de l'endroit que vous avez choisi pour le respect des autres pêcheurs (les limites de distances sont indiquées par les balises sur l'étang).**

### TARIFS

#### Prix des cartes de pêche à la journée

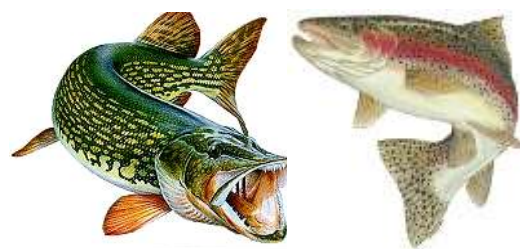
- Week-end d'ouverture (**Samedi 27 Mars, Dimanche 28 Mars 2021**) **10 € / jour**
- Autres jours **5 € / jour**
- Enfants de 10 à 16 ans **3 € / jour**

Gratuit pour les enfants de moins de 10 ans (une ligne autorisée) accompagnés d'un adulte muni d'une carte journalière ou à l'année.

#### Prix des cartes à l'année (Photo obligatoire)

**Disponible uniquement à partir du Samedi 3 Avril 2021**

- Pêcheurs plus de 16 ans **45 €**
- Pour les enfants de 10 à 16 ans **25 €**



### NOMBRE DE LIGNES AUTORISEES

- Week-end d'ouverture : 2 lignes (chacune munie de 2 hameçons au plus)
- Autres jours : 4 lignes (chacune munie de 2 hameçons au plus)

**La pêche aux leurres artificiels, à la dandinette, en barque, ou sur la digue est interdite ainsi que la baignade.**

### NOMBRE DE PRISES PAR JOUR

- Soit 2 Brochets ou 2 Sandres ou 2 Truites ou 1 Brochet et 1 Sandre ou 1 Truite (2 carnassiers/pêcheur).
- Carpes: No Kill (ne pas conserver en sac de conservation, prenez une photo si vous le souhaitez et remettez immédiatement le poisson à l'eau).
- Les carpes amours: No Kill remise à l'eau immédiatement.
- Les esturgeons seront automatiquement remis à l'eau après leurs captures (ne pas les conserver en sac de conservation).
- Tanches limitées à 1 pièce par jour et par pêcheur.
- Pour les autres variétés, pas de restriction. Il est fait appel au civisme du pêcheur qui se limitera lui-même à un nombre raisonnable.
- La pêche de l'écrevisse est autorisé (6 balances/ pêcheur) à la condition de prendre une carte à la journée ou de posséder **une carte à l'année pour la saison 2021.**

### TAILLE DES PRISES

- Brochet : **60 cm**
- Sandre : **50 cm**

Si le hasard fait que vous soyez contrôlé, prenez-le avec courtoisie, ce désagrément n'a qu'un but, éliminer les indécents pour votre bien et votre plaisir. Merci de votre visite, bon divertissement et bonne pêche !

La prolifération d'algues pourrait apparaître pendant cette saison de pêche. Si tel est le cas, nous nous en excusons et travaillons sur ce problème pour limiter ce désagrément.

### 48 heures Enduro carpe

Week-end du Vendredi 18 juin à 19 heures au Dimanche 20 juin 2021 à 11 heures

- Equipe de 2, 4 cannes par équipes.
- Nombreux lots



**Exceptionnellement, l'étang des brosses ne sera pas accessible pour les autres pêcheurs**